GUIDE
PRATIQUE

TROUVER UN EMPLOI AVEC INTERNET

POLE-EMPLOI.FR

pôle emploi

INTERNET : VOTRE PREMIER OUTIL DE RECHERCHE D'EMPLOI

Internet a transformé les rapports avec le monde du travail. Avec les e-candidatures, les réseaux sociaux et professionnels ou encore les CV en ligne, le web est devenu le principal outil pour rechercher des offres d'emploi.

Le net a aussi considérablement simplifié et accéléré les processus de recrutement avec pour conséquence une forte augmentation du nombre des candidatures.

Internet offre beaucoup de possibilités aux chercheurs d'emploi, à condition de savoir s'y retrouver dans le foisonnement de l'information proposée et de respecter certaines règles.

Ce guide à pour but de vous présenter les techniques de recherche propres à Internet pour vous permettre d'utiliser le plus efficacement possible cet outil incontournable.

À vous de cliquer !

5 UNE AIDE POUR VOS RECHERCHES
5 Rechercher des informations
6 Rechercher des offres d'emploi

9 UN OUTIL EFFICACE POUR CANDIDATER
9 Les règles de l'e-candidature
11 Les sites d'emploi
13 Les CV-thèques

15 COMMENT ÊTRE REPÉRÉ SUR INTERNET ?
15 Les réseaux sociaux professionnels
17 Les réseaux sociaux
18 Créer votre page personnelle

19 LEXIQUE

21 L'ESSENTIEL À RETENIR

© Fotolia

UNE AIDE POUR VOS RECHERCHES

Internet a révolutionné la recherche d'emploi. Qu'il s'agisse d'offres d'emploi ou de renseignements, ce nouvel outil permet d'accéder à une multitude d'informations en temps réel.

RECHERCHER DES INFORMATIONS

Entreprises ? Secteurs d'activité ? Professionnels ? Salons ? Internet est très utile pour obtenir des informations avant de postuler (avis d'internautes, conseils de professionnels, témoignages). En quelques clics vous pouvez préciser votre projet et trouver des interlocuteurs pertinents.
Mais attention ! Le danger est de se perdre dans toutes ces informations et de passer beaucoup de temps en ligne pour peu de résultats concrets...

QUELS SONT LES OUTILS À VOTRE DISPOSITION POUR TROUVER DES INFORMATIONS ?

→ pole-emploi.fr

Sur le site de Pôle emploi vous trouverez des conseils et des informations utiles à votre recherche d'emploi :
- des fiches métiers ;
- de nombreuses vidéos emploi sur la Web TV (reportages dans les entreprises, témoignages, présentation de certains métiers,...) ;
- des sites spécialement dédiés à certains domaines (spectacle, travail à l'étranger, sport,...).
- Une newsletter « Mode d'emploi » qui parait chaque mois avec des informations et conseils pour votre recherche d'emploi.

À NOTER
Pour plus d'informations, consultez le dépliant "pole-emploi.fr, utilisez le premier site d'emploi en France"

POUR CONNAÎTRE LES ENTREPRISES :

→ Les annuaires

Ils permettent d'obtenir les coordonnées d'une entreprise, ou peuvent vous fournir des éléments plus précis sur son activité et son chiffre d'affaires par exemple : les pages jaunes, infogreffe.fr...
Attention ! Ces services peuvent être payants ou limités en terme d'informations dans leurs versions gratuites.

POUR TROUVER UNE INFORMATION :

→ Les moteurs de recherche

Les moteurs de recherche (Google, Yahoo, Bing) ont chacun leur mode de fonctionnement et en saisissant un même mot-clé, vous ne trouverez pas les mêmes réponses. Utilisez celui avec lequel vous êtes le plus à l'aise.

→ Les forums de discussion

Les forums de discussion réunissent des internautes qui mettent en commun leurs avis et leurs expériences au profit de la communauté. Ils permettent de poser des questions entre membres.

POUR VOUS TENIR INFORMÉ :

→ Les listes de diffusion

Vous pouvez enregistrer votre adresse e-mail sur une liste de diffusion en sélectionnant un thème. Exemples : l'emploi vert, l'emploi dans l'automobile, la formation… Vous recevrez alors des informations sur le sujet.

→ Les flux RSS

Souvent utilisés par les sites Internet, ils vous permettent de recevoir des informations et des mises à jour via un format spécifique. Comme une liste de diffusion, vous pouvez vous y inscrire en disposant d'un logiciel permettant de lire ce format de fichiers. La plupart des moteurs de recherche en proposent.

→ Les sites d'entreprises

Les sites d'entreprises sont un très bon moyen d'obtenir des informations nécessaires à une candidature. Valeurs, chiffres, politique de recrutement de la société, culture d'entreprise… Ces sites sont en général très complets et disposent d'espaces de recrutement de plus en plus riches, au point que certaines grandes entreprises ne passent même plus d'annonces.

→ Les sites des organismes

L'AFIJ (Association pour Faciliter l'Insertion des Jeunes diplômés), l'ONISEP (Office National d'Information Sur les Enseignements et les Professions), les Missions Locales donnent des conseils mais proposent aussi des offres en ligne.

Vous pouvez également regarder les sites gouvernementaux (Ministère du travail et de l'emploi, ambassades, consulats…)

RECHERCHER DES OFFRES D'EMPLOI

LES CRITÈRES DES OFFRES D'EMPLOI

Sites de journaux, agences d'intérim, moteurs de recherche, sites généralistes… Si les sites se ressemblent, ils ont chacun leurs spécificités en matière de recherche d'offres.

Selon leur organisation et leur hiérarchisation des données, vous allez constater en naviguant sur la toile qu'à partir des mêmes critères vous obtenez des résultats très différents. À vous de trouver le ou les sites qui vous donneront le plus d'offres correspondant à votre profil et à vos choix.

Si vous n'avez pas d'ordinateur personnel, vous pouvez utiliser ceux des cybercafés moyennant quelques euros, ou ceux de votre agence Pôle emploi, qui eux sont gratuits.

OÙ TROUVER DES OFFRES D'EMPLOI ?

Il existe des grands sites généralistes, mais aussi des sites spécialisés en fonction de la géographie, du niveau de formation ou encore du secteur d'activité.
L'Apec (Association Pour l'Emploi des Cadres) par exemple, est une association spécialisée dans l'emploi des cadres et des jeunes diplômés.

→ Les sites d'emploi

Il s'agit des sites généralistes qui regroupent l'essentiel des offres d'emploi (Monster.fr, carriereonline.com, apec.fr, keljob.com, cadremploi.fr, regionjob.com...).
Les entreprises diffusent leurs offres et celles-ci sont mises à jour en temps réel.

→ Les sites des entreprises

Beaucoup de grandes entreprises ont leur propre site de recrutement ou disposent d'un espace dédié sur leur site Internet.
Vous pouvez vous y abonner (créer un profil) pour répondre directement à des offres ou en recevoir par e-mail.

LA RECHERCHE MULTICRITÈRES

C'est la recherche la plus répandue sur Internet. Vous recherchez un emploi de serveur à temps partiel dans la région Aquitaine ? Vous allez donc sélectionner une zone géographique, un secteur d'activité, un métier, un nombre d'années d'expérience, une fourchette de salaire...
Ne soyez pas trop restrictif au début en citant trop de critères, mais affinez plutôt votre recherche dans un second temps si le nombre de réponses est trop important. Recentrer votre champ de recherche progressivement peut vous éviter de passer à côté de certaines offres qui pourraient vous convenir.

LE SITE POLE-EMPLOI.FR

Vous pouvez créer votre propre "espace personnel" et accéder à tous les services personnalisés grâce à un identifiant et un mot de passe. Cela vous permet :
- de vous abonner pour recevoir automatiquement les offres qui vous correspondent dès leur mise en ligne ;
- de postuler en ligne pour certaines offres et d'obtenir des réponses par téléphone ou SMS ;
- de mettre en ligne jusqu'à 5 CV pour être mieux visible auprès des employeurs ;
- de consulter les propositions envoyées par les employeurs et les conseillers.

→ Les cabinets de recrutement et les agences d'intérim

Les cabinets de recrutement et les agences d'intérim (Adecco, Randstad, Manpower) ont leurs propres sites Internet sur lesquels ils diffusent leurs offres d'emploi. Ne négligez pas cette piste complémentaire, d'autant qu'ils proposent aussi des CDD et des CDI.

→ Les sites gouvernementaux et institutionnels

Les sites des consulats et des différents ministères peuvent vous proposer des offres d'emploi, des concours, des formations, des stages ou des VIE/VIA (Volontariat International en Entreprise/Administration) par exemple.

→ Les médias

Les sites des journaux nationaux ou locaux possèdent leur rubrique annonces ou emploi dans lesquelles vous pouvez rechercher des offres. Les chaînes de télévision et les stations de radio proposent également des offres d'emploi sur leurs sites Internet, parfois en partenariat avec Pôle emploi, notamment lors de journées ou d'opérations spéciales.

15:23
pôle emploi
RECHERCHER DES OFFRES
TROUVER UNE AGENCE
S'ACTUALISER CHAQUE MOIS

UN OUTIL EFFICACE POUR CANDIDATER

80 % des offres d'emploi se trouvent sur Internet, la candidature électronique est maintenant la base de la recherche d'emploi. Il est très facile de postuler en ligne mais il faut respecter certaines règles.

LES RÈGLES D'UNE E-CANDIDATURE RÉUSSIE

RÉPONDRE À UNE OFFRE

Pour présélectionner les nombreuses candidatures qu'ils recoivent, les employeurs choisissent plusieurs mots-clés. Ces termes sont répérés automatiquement dans les CV et les lettres des candidats.
Vous pouvez cibler plusieurs types de postes en créant plusieurs profils avec des mots-clés différents.
Le guide pratique « Préparer sa recherche d'emploi : les bons outils » mentionne l'intérêt d'organiser ses cibles, ses pratiques, ses outils, etc.

Quelques règles à connaître pour l'envoi d'une candidature par e-mail :

→ Règle n° 1 : l'e-mail

Le premier élément qui va être lu, c'est votre adresse e-mail. Pensez toujours que vous agissez en tant que professionnel. Les adresses à caractère privé ou humoristique sont donc à bannir... Utilisez simplement votre prénom et votre nom de famille : ex. "paul.dubois@yahoo.fr"...

À NOTER

**Pensez à conserver longtemps votre adresse e-mail professionnelle.
Un serveur d'e-mail (gmail, etc.) consultable de n'importe quel endroit est idéal.
Avoir deux adresses, une professionnelle et une personnelle, vous permet d'éviter les Spam*.**

** Voir lexique*

→ Règle n° 2 : l'objet

Votre interlocuteur reçoit quotidiennement de nombreux e-mails. Pour que votre candidature ne finisse pas directement dans la corbeille, pensez à remplir l'espace "objet" de votre message (ex. : candidature au poste de...). Dans certaines annonces des consignes sont données pour l'espace "objet" : respectez-les.

→ Règle n° 3 : les pièces jointes

Lorsque vous répondez à une offre par e-mail et que votre CV et votre lettre de motivation sont en pièces jointes, veillez à donner des noms clairs et professionnels à celles-ci (ex. : "CV P.Dubois", lettredemotiv.P.Dubois).
Attention au poids de vos fichiers : s'ils sont trop lourds, le recruteur ne pourra pas ouvrir vos documents. (compressez-les au format winzip et surveillez le poids de vos photos).

→ Règle n° 4 : la forme
Utilisez un correcteur orthographique, évitez les abréviations dans vos courriers.Soyez vigilants à la ponctuation et la mise en page. Soignez votre présentation et évitez les Smileys réservés à vos courriers personnels.
Les couleurs permettent de rendre plus agréable et plus lisible la lecture d'un CV. C'est un élément de différenciation, mais il ne faut pas en abuser (2-3 couleurs maximum).

© Fotolia

LE BON CONSEIL

Où placer son CV et sa lettre de motivation ?

Deux méthodes existent :

1 Insérer la lettre de motivation dans le corps de l'e-mail, suivie du CV.
De cette façon, le destinataire n'a pas à ouvrir de fichiers joints pouvant contenir d'éventuels virus. C'est plus rapide et plus pratique d'avoir tout sur une seule page.

2 Le corps de l'e-mail doit servir à expliquer l'objet de l'e-mail et à rappeler les références, en terminant par une formule de politesse. La lettre et le CV sont en pièces jointes.

Le format PDF

Le format PDF (Portable Document Format), lisible sur PC et Mac, est facilement personnalisable (couleurs, formes), impossible à modifier et contrairement à d'autres formats de fichiers, vous n'aurez pas de problème de Police ou de texte décalé lors de vos envois. C'est le meilleur moyen pour que vos fichiers soient reçus dans leur état d'origine.

Soyez vigilant à l'orthographe et évitez les abréviations !

LES SITES D'EMPLOI

METTRE SON PROFIL À DISPOSITION ET RÉPONDRE AUX OFFRES

Pour avoir accès aux offres d'emploi, il vous suffit de créer un profil en ligne avec un ou plusieurs CV différents, de vous enregistrer avec votre adresse e-mail et de créer un mot de passe.
Attention, il vaut mieux rédiger une lettre de motivation personnalisée pour chaque candidature. Votre CV seul ne suffit pas pour répondre à une offre !
La règle d'or est de prendre du temps au moment de créer votre profil et lorsque vous répondez à une annonce. Vous devez vous mettre à la place du recruteur en choisissant bien les mots qui seront présents dans votre CV et vos lettres de motivation.

→ Les sites d'emploi généralistes

Les sites d'emploi généralistes regroupent un grand nombre d'offres d'emploi tous secteurs confondus.
Concentrez-vous sur quelques sites que vous consulterez quotidiennement à la recherche des nouvelles offres d'emploi mais ne vous éparpillez pas trop !

→ Les sites spécialisés

Les sites spécialisés sont complémentaires aux sites généralistes. Ciblez-les en fonction de votre secteur ou de votre niveau d'études par exemple. Les offres ne seront pas forcément les mêmes que sur un site généraliste. Vous pouvez vous rendre sur studyrama-emploi.com, village-justice.com, autorecrute.com, graphicjobs, apec.fr par exemple, en fonction de votre cas.

LE BON CONSEIL

Contacter directement les recruteurs

Parfois, quand elles ne sont pas masquées par un alias*, les coordonnées des recruteurs sont visibles dans les offres d'emploi. Vous pouvez donc les contacter directement par e-mail.

Mettre son profil à jour

N'hésitez pas à remettre à jour votre profil dès que nécessaire afin de le faire remonter. Changement d'adresse, nouvelle expérience, formation,... Les profils trop anciens perdent de la crédibilité auprès des recruteurs.

L'astuce : S'il n'y a pas eu de changements dans votre CV depuis plusieurs mois, ajouter une simple virgule mettra à jour votre CV automatiquement. Et enfin n'oubliez pas, soignez votre profil pour sortir du lot.

** Voir lexique*

→ Les sites des entreprises

Renault, La Poste, LCL, EDF, Michelin…
Tous les grands groupes et la plupart des grandes entreprises ont un espace recrutement dédié à la diffusion de leurs offres d'emploi. Ces espaces "carrières", "recrutement" ou "ressources humaines" vous permettent via une CV-thèque d'enregistrer des CV et de vous abonner à une alerte par e-mail au cas ou un poste proche de vos compétences se présente. Outre les offres d'emploi qui y sont proposées, ces espaces mettent en avant les valeurs de l'entreprise et constituent une aide précieuse dans la rédaction de vos lettres de motivation. Alternance, stage, temps plein, temps partiel, CDI, CDD… Ces sites proposent tous les types de contrats et étudient les candidatures de manière automatique.
Le plus souvent vous devez remplir un formulaire qui est analysé. Dans tous les cas vous recevez un e-mail de confirmation de candidature.

N'hésitez pas à fouiller sur les sites des entreprises et les sites d'emploi car c'est la meilleure façon de récupérer le nom du bon interlocuteur à qui adresser une candidature spontanée. La plupart du temps, vous vous trouverez face à une adresse "contact" ou "recrutement" sans forcément accéder directement à l'e-mail d'un responsable.

À NOTER
Des dossiers, des fiches pratiques regroupant des conseils sont souvent présents sur les sites d'emploi, ainsi que le classement des entreprises qui recrutent.
Vous pouvez ainsi obtenir des informations sur différents thèmes (salaires, formations, carrières,…) avant de vous lancer dans une recherche.
Regardez si les offres présentées sont récentes. Si elles ont plus de deux semaines, c'est que le site n'est pas mis à jour régulièrement et qu'il n'est pas pertinent.

Pour être efficace, soyez présent sur les 3 types de sites d'emploi !

LES DIFFÉRENTS STATUTS SUR UN SITE D'EMPLOI

Lorsque vous déposez votre CV sur un site d'emploi et que vous vous créez un profil, vous avez la possibilité de faire connaître aux entreprises votre disponibilité à travers un onglet.
Plusieurs statuts peuvent ainsi se dégager selon vos objectifs :

→ La recherche active

Vous répondez à des annonces et êtes dans une phase active de recherche d'emploi en ciblant des offres qui vous correspondent sur plusieurs sites en même temps. Exemples : disponible immédiatement, en recherche d'emploi.

→ La veille active

Vous êtes à la recherche d'un emploi mais pas dans l'immédiat. Vous n'avez aucune contrainte de temps et commencez seulement à prospecter. Exemple : en poste mais ouvert aux propositions.

→ La veille

Vous ne recherchez pas d'emploi mais restez attentif aux éventuelles propositions des entreprises.
Exemple : en simple veille (pour suivre l'évolution de son secteur par exemple).

LES CV-THÈQUES

METTRE SON CV À DISPOSITION

Dès que vous déposez votre CV sur une CV-thèque, vous devenez visible aux yeux des recruteurs potentiels et pouvez alors être contacté pour un poste à tout moment.
A la différence des sites d'emploi, il n'y a pas d'annonce sur une CV-thèque, sauf exception.
Sachez qu'il existe différentes formes de CV-thèques : généralistes, spécialisées ou bien directement présentes sur les sites des entreprises.
Pensez à vous inscrire dans des CV-thèques thématiques en fonction d'un poste ou d'un domaine d'activité, vous aurez plus de chance de toucher les recruteurs concernés.

Quelques exemples de CV-thèques : cv.enligne-fr.com, cv.com, cv-theque.fr.

Page d'accueil du site www.pole-emploi.fr

© Fotolia

COMMENT ÊTRE REPÉRÉ SUR INTERNET ?

Utiliser Internet ne se limite plus aux simples candidatures en ligne et à la recherche d'informations. Vous avez la possibilité de rejoindre des réseaux sociaux et professionnels pour développer vos contacts !

Les réseaux sociaux permettent de créer et d'entretenir des contacts avec des amis virtuels, des anciens camarades de classe ou des anciens collègues avec qui vous avez travaillé.
Mises en relation, échanges, recueil d'informations… : c'est un vrai coup de pouce pour construire un réseau professionnel efficace.

> Le réseau, les relations professionnelles, dont celles tissées sur Internet, sont à la base de plus d'un recrutement sur deux.

LES RÉSEAUX SOCIAUX PROFESSIONNELS

Les réseaux sociaux professionnels vous offrent la possibilité de publier un profil personnalisé (un CV amélioré) consultable par les membres du réseau. Candidats et professionnels se rencontrent et échangent sur ces plateformes. Il existe plusieurs réseaux parmi lesquels JDN Réseau, Viadeo, Xing ou LinkedIn, selon votre secteur d'activité, votre zone de recherche ou encore votre catégorie professionnelle.
L'intérêt majeur des réseaux sociaux professionnels est d'être actif et d'enrichir systématiquement votre profil avec des nouveaux contacts, en participant par exemple à des forums de discussions, en créant ou en s'inscrivant à des groupes…

Au début, fixez-vous entre 15 et 20 minutes par jour pour enrichir votre profil et chercher des contacts pertinents. C'est un vrai travail qui va vous permettre de conserver votre réseau, même lorsque vous aurez trouvé votre emploi. Les recruteurs sont de plus en plus nombreux à utiliser ces réseaux pour trouver des candidats car c'est souvent un moyen rapide d'obtenir des profils très détaillés.

→ **Les 4 étapes clés pour intégrer un réseau social professionnel sur Internet :**

1. S'inscrire
2. Compléter son profil
3. Consulter ceux des autres membres en fonction de ses intérêts communs
4. Établir des contacts et les entretenir

Pour être sûr que votre profil sera consulté, vous devez le compléter en indiquant parcours, expériences, savoirfaire, spécialités, loisirs… Pensez aussi à mettre une photo car les profils avec photo sont quatre fois plus consultés que les autres. Vous pouvez également mettre des liens vers une page personnelle, ou demander à des contacts d'écrire un témoignage sur vous... Viadeo, par exemple, est le plus important réseau social professionnel en France avec 3 millions d'inscrits. Mais il est également présent en Angleterre, Espagne, Italie, Chine, Inde et au Mexique, et s'est justement spécialisé dans le recrutement.
Sachez que Viadeo ou LinkedIn seront surtout efficaces si vous avez déjà un réseau professionnel. Vous pouvez ainsi retrouver vos connaissances et les inviter à rejoindre votre réseau virtuel pour élargir vos contacts professionnels.

Remettez-vous en question, notamment sur la manière de vous présenter sur Internet (CV, profil).
Comme sur le marché physique, ce sont les candidats les plus actifs qui trouvent un emploi rapidement. Utilisez tous ces outils en complément d'une recherche active.

RÉSEAUX :LES ERREURS À ÉVITER

- Ne confondez pas qualité et quantité.
- N'acceptez pas systématiquement les demandes de contacts, surtout si elles viennent de personnes que vous ne connaissez pas.
- N'envoyez pas d'invitation à une personne que vous ne connaissez pas sans motiver votre démarche professionnelle.
- Ne souscrivez pas systématiquement aux formules payantes sans les avoir testées avant.

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Les réseaux sociaux représentent de plus en plus un marché parallèle de l'emploi et vos amis sont d'excellents relais pour vous aider dans votre recherche de poste ou votre évolution de carrière.Le contrôle des informations y est moins strict que sur les réseaux sociaux professionnels, soyez donc vigilant à la frontière entre vie privée et vie professionnelle, parfois floue. Très médiatisés, Twitter, Facebook, Myspace ou Copains d'avant sont des outils "complémentaires" de la recherche d'emploi sur Internet.

Les recruteurs s'intéressent de plus en plus à ces réseaux car cela leur permet de recruter d'une manière différente, notamment pour les jeunes diplômés. Certains sites diffusent des offres et des conseils de manière plus décontractée, comme Facebook par exemple. Votre image sur ces réseaux sociaux est forcément plus complète que sur un réseau professionnel. C'est ce qui intéresse les recruteurs : chercher la "personne" qui se cache derrière le candidat.
N'hésitez pas à mettre en ligne vos articles, vos passions (photos, peintures, musiques, etc). Cela permet à l'employeur de mieux vous connaître.

SOIGNEZ VOTRE E-RÉPUTATION OU IMAGE VIRTUELLE

Vous vous êtes déjà inscrit à des forums de discussion, sur un site d'échanges où vous avez différents profils sociaux ou professionnels sur Internet ? Surveillez votre e-réputation, c'est-à-dire l'ensemble des informations vous concernant sur Internet. La plupart d'entre elles restent des années et vous devez toujours avoir à l'esprit que les recruteurs ont de plus en plus le réflexe de rechercher le nom d'un candidat sur un moteur de recherche.

En France, 14 % d'entre eux avouent avoir déjà rejeté des candidatures après avoir obtenu des informations sur Internet. La CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) veille au respect de vos informations personnelles sur Internet.

LinkedIn facebook viadeo twitter

CRÉER VOTRE PAGE PERSONNELLE

Une page personnelle peut prendre différentes formes sur Internet. Elle a pour but de vous rendre visible sur la toile et de montrer votre parcours à d'éventuels recruteurs. Plus complète qu'un CV elle met en avant votre profil avec plus d'originalité, surtout grâce aux formats photo et vidéo qui se développent de plus en plus sur Internet.

→ Le Blog

Il s'agit d'un espace gratuit ou vous pouvez publier des articles, des albums photo... avec une totale liberté et sans avoir de connaissances informatiques particulières.

Cela peut-être un plus aux yeux des recruteurs mais tous les métiers ne se prêtent pas à la création d'un blog. Un graphiste par exemple peut y faire figurer son book.
Plusieurs portails proposent de créer un blog : Canalblog, Over-blog, Skyblog....

→ Le site internet

Pour certains métiers très spécifiques liés à l'informatique notamment, la création d'un site, qui demande d'avantage de connaissances techniques, peut s'avérer utile.

LE BON CONSEIL

Liste des différentes actions à mener sur Internet :

→ Les principales actions

- Envoyer des candidatures par e-mail
- Créer un profil sur des sites d'emploi généralistes ou spécialisés
- S'inscrire sur les sites d'entreprises
- Poster son CV sur des CV-thèques
- Rejoindre un réseau social professionnel

→ Les actions complémentaires

- Rejoindre un réseau social et développer ses contacts
- Utiliser les forums de discussion
- Créer un site Internet ou une page personnelle

→ Les autres actions à effectuer

- Assurer le suivi de vos candidatures
- Enquêter sur les employeurs avant de postuler
- Surveillez ce qu'on dit de vous sur Internet
- Vérifier que votre équipement informatique est à jour

PASSEZ À L'ACTION !

Internet est le premier outil de recherche d'emploi. Sachez profitez de toutes ces ressources pour affiner votre projet professionnel, trouver des contacts et décrocher des entretiens.
Attention tout de même, organisation et rigueur sont nécessaires pour tirer le maximum de bénéfices de cet outil.

© Fotolia

LEXIQUE

→ Alias
Pseudonyme visant à cacher l'identité d'un internaute (par exemple : un employeur sur une annonce).

→ Forum de discussion
Messagerie électronique qui autorise plusieurs utilisateurs à dialoguer ensemble sur un serveur autour de sujets communs. Les utilisateurs peuvent lire les messages rédigés par d'autres abonnés et y répondre soit collectivement - soit par le biais de leur boîte e-mail personnelle. Il peut y avoir des forums sur les jobs d'été, l'emploi des cadres…

→ Liste de diffusion
C'est une liste d'adresses e-mail de personnes intéressées par le même sujet que vous. Quelqu'un envoie une lettre qui est reçue par tous les membres de la liste. Chaque fois que vous (ou un autre membre) postez une réplique sur la liste, elle est distribuée dans la boîte e-mail des autres membres.

→ Mot(s)-clé(s)
Mots ou ensemble de mots que l'on inscrit dans un moteur de recherche pour définir l'objet recherché.

→ E-mail (ou courriel)
L'e-mail ou mail est un courrier électronique qui peut être rédigé en texte brut ou en HTML.

→ Moteur(s) de recherche
Serveurs Internet dédiés à la recherche d'informations, ils fonctionnent comme des annuaires regroupant dans des bases de données les noms, adresses et descriptions des sites indexés. Pour faire une recherche, il suffit de taper un ou plusieurs mots-clés. Le plus important aujourd'hui est Google.

→ Smiley ou émoticone
Il s'agit d'un symbole ou d'une suite de ponctuations destinés à préciser le ton d'un texte. À éviter.

→ Spam
Il s'agit d'e-mail souvent publicitaires envoyés en grande quantité.

→ Virus
Petits programmes malveillants dont l'objectif est de gêner le fonctionnement (on dit "infecter") du plus grand nombre d'ordinateurs possibles. Il est indispensable de posséder un antivirus pour les repérer et les éliminer.

→ Accusé de réception
Message standardisé, souvent automatique, avertissant un expéditeur que son message a bien été reçu par le destinataire.

→ HTML
Langage informatique qui permet de créer des pages Internet.

→ CV-thèque
Une CV-thèque est une banque de CV qui permet à des recruteurs d'effectuer des recherches multicritères (mots-clés, compétences, expériences) à l'intérieur des CV postés par des candidats.

→ Blog
Journal sur Internet qui permet de publier des articles ou billets de façon anti-chronologique.

→ E-réputation
L'e-réputation est l'image que les internautes se font d'une personne à partir des informations présentes sur Internet.

→ Réseaux sociaux/professionnels
Ensemble de sites Internet permettant de se constituer des réseaux d'amis ou de connaissances professionnelles.

→ Buzz
Phénomène de bouche à oreille qui s'est fortement développé avec Internet et l'e-mail. Il s'agit de faire parler d'un produit, d'un service,... d'un candidat au plus grand nombre de personnes possible.

→ Toile
Expression familière désignant Internet (web = toile en anglais).

L'ESSENTIEL À RETENIR

LES 5 ERREURS À ÉVITER

1. Lancer votre recherche sur trop de sites en même temps
2. Envoyer des candidatures identiques à toutes les entreprises.
3. Joindre des fichiers trop lourds dans vos e-candidatures.
4. Ne jamais mettre à jour vos profils sur Internet.
5. Faire des fautes d'orthographes et utiliser des abréviations dans vos CV ou lettres de motivation.

LES 5 ASTUCES À UTILISER

1. "Fouiller" pour trouver un contact.
2. Créer plusieurs profils en fonction des différents postes visés.
3. Utiliser toutes les ressources d'Internet pour mieux connaître une entreprise.
4. Utiliser des mots-clés pour apparaître plus rapidement dans les recherches des recruteurs.
5. Être vigilant aux noms des fichiers (CV, lettre de motivation) que vous envoyez.

LES 5 CLÉS POUR AGIR

1. Vérifier ce qui apparaît lorsqu'on écrit votre nom sur un moteur de recherche.
2. Être proactif et rechercher des offres assidûment.
3. Entretenir votre capital relationnel : réseaux sociaux professionnels.
4. Trouver les bons interlocuteurs pour des e-candidatures ciblées.
5. Organiser ses recherches et gérer de près tous ses profils.

NOTES

JUIN 2013

Pôle emploi - Direction de la communication - Le CINÉTIC - 1, avenue du Docteur Gley - 75987 Paris cedex 20 - Com 804

POLE-EMPLOI.FR

pôle emploi